



Correspondant : Mme Bernadette FRANZKOWIAK 5 Impasse du Rossignol 57550 FALCK  
Tél : 06.33.83.73.93 Mail : nadvtca@gmail.com

## **REGLEMENT DE L'EPREUVE**

### **19ème triathlon de CREUTZWALD en date du 16 août 2020**

#### **ARTICLE 1 : Généralités**

Les règles de course sont celles de la réglementation sportive 2020 de la FFTRI. (Disponible sur <http://www.fftri.com/reglementation-sportive>).

Le concurrent qui s'inscrit à cette épreuve implique l'acceptation de ce présent règlement.

#### **ARTICLE 2 : Conditions générales**

Un briefing de l'organisateur sera effectué avant chaque course, les sanctions appliquées par le corps arbitral seront sans appel.

Une barrière horaire est définie pour la course M : natation plus vélo limitée à 2h30.

**Un seul dossard sera remis à l'inscription, la ceinture porte dossard avec trois points de fixation est obligatoire.**

Une douche est mise à disposition en fin d'épreuve pour les concurrents à la piscine municipale de Creutzwald. La nudité est interdite, le port d'un maillot de bain ou du cuissard est obligatoire.

#### **ARTICLE 3 : Accessibilité aux épreuves**

Les inscriptions se feront uniquement sur [chronopro.net](http://chronopro.net)

Epreuves individuel : <https://www.chronopro.net/events/triathlon-de-creutzwald-2020-individuel/>

Epreuves équipe : <https://www.chronopro.net/events/triathlon-de-creutzwald-2020-equipe/>

Pour les licenciés FFTRI, la licence 2020 devra être présentée au moment du retrait du dossard sous forme numérique ou papier.

Les non licenciés FFTRI ont l'obligation de fournir un certificat médical datant de moins d'un an à la date de l'épreuve avec la mention « sport en compétition » ou « triathlon en compétition » obligatoire.

Les concurrents non licenciés FFTRI devront souscrire une assurance à la journée « Pass compétition » au tarif suivant qu'ils signeront au retrait du dossard.

- 5€ distance S
- 2€ relais S
- 20€ distance M
- 2€ relais M

## **Catégories d'âges**

Epreuve S ouverte à partir de cadet (nés en 2004 et avant) licenciés ou non.

Epreuve M ouverte à partir de junior (nés en 2002 et avant) licenciés ou non.

## **Article 4 : Dispositif de secours et de sécurité**

Une association composée d'un groupe de secouristes sera présente sur le site de départ et sera prête à intervenir avec leur véhicule d'intervention et leur matériel.

Les pompiers seront prêts à intervenir en cas de transports éventuels vers les hôpitaux.

## **Natation**

Les nageurs seront encadrés et surveillés par deux embarcations à moteur avec plongeurs.

## **Cyclisme**

Signaleurs équipés réglementairement (gilets fluo et panneaux K10) baliseront et signaleront les intersections.

Un véhicule ouvreur et un véhicule fin de course.

## **Course à pied**

Signaleurs présents sur tous les parcours.

## **ARTICLE 5 : Annulation de l'épreuve et désistement du concurrent**

En cas d'annulation de l'épreuve à la suite de la pandémie Covid-19, les frais d'inscriptions seront intégralement remboursés.

En cas de transformation de l'épreuve en duathlon ou de l'annulation complète de celle-ci quel qu'en soit le motif, les droits d'inscription ne seront pas remboursés.

Tout désistement devra être signalé à l'organisateur avant le 09 août 2020 et justifié par un certificat médical sans lequel aucun remboursement ne sera procédé.

## **ARTICLE 6 : Responsabilités de l'organisation**

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de pertes, de vols ou d'accidents consécutifs à un mauvais état de santé ou au mauvais entretien du matériel du concurrent.

## **ARTICLE 7 : Droit à l'image**

Chaque concurrent, de par son inscription, autorise de droit l'organisateur à publier les données et photographies collectées, prises et enregistrées pendant l'événement sportif et autorise à permettre la publication de ces données et photographies personnelles par des tiers.